



2019

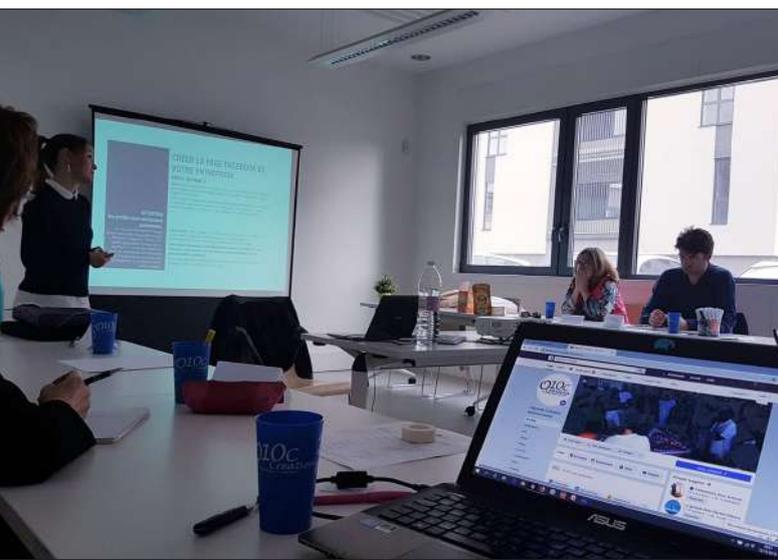
RAPPORT D'ACTIVITÉ & DE GESTION

Odyssée Création



L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.



SOMMAIRE

P4
ÉDITO

P5
L'ÉQUIPE D'ODYSSÉE CRÉATION

P6
LES TERRITOIRES

P7
LES ASSOCIÉS

P8
LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2019

P15
LES ACTIVITÉS D'ODYSSÉE CRÉATION EN 2019

P19
QUELS PROJETS POUR 2020 ?

P20
RAPPORT FINANCIER 2019



Odyssee Création poursuit la mission qu'elle s'est donnée, celle d'accompagner les porteurs de projets économiques qui créent leur activité dans un cadre sécurisé, en leur offrant un statut de salarié.

Le développement du chiffre d'affaires des entrepreneurs, constant depuis la création de la CAE en témoigne, même si l'effectif a presque suivi la même évolution.

Cette autre façon d'entreprendre apporte à des femmes et des hommes des perspectives qu'ils ne soupçonnaient pas. Créer son activité en étant déchargé des charges administratives, juridiques et comptables, tout en étant libre et autonome dans la gestion de son activité, est précieux. Cela permet de se consacrer entièrement au développement de son projet tout en appréhendant, à son rythme, le fonctionnement de l'entreprise et profiter de la dynamique collective pour se sentir moins seul.

L'activité d'Odyssee Création en 2019 ressemble de très près à celle de 2018. Malgré une légère diminution de l'effectif, le chiffre d'affaires des entrepreneurs a poursuivi son évolution.

2019 est le témoin d'une nouvelle façon d'appréhender l'accompagnement, avec des journées d'intégration reconsidérées, et une réflexion sur le parcours qui porte ses fruits.

Le profil des publics change, la diversité des secteurs d'activité s'amenuise au profit de métiers plus intellectuels que manuels, tels que l'attestent les activités et le niveau de formation toujours plus élevé. Doit-on le déplorer ?

Pour notre part oui, car ce qui fait toute la richesse d'une coopérative d'activité et d'emploi multiactivités comme Odyssee Création, c'est la diversité des profils et des secteurs d'activité.

L'année 2019 fut aussi celle d'un début de dynamisation du sociétariat. La mise en place de la commission des associés permet à ceux qui le souhaitent d'entrer dans la réflexion sur le rôle et la participation des sociétaires dans la conduite de la coopérative, en plus d'une simple participation aux assemblées générales.

Un engagement important qui permet à chacun de s'inscrire dans une dynamique collective et coopérative, constituante du terreau de la gouvernance de demain.

Préservez notre entreprise, notre outil de travail, mobilisons-nous !

Gisèle Van Grastek

Directrice administrative
Cogérante

Dominique Coltat

Chargé de mission et Développement
Cogérant



Gisèle VAN GRASSTEK
*Directrice administrative
Cogérante*

Elle est l'interlocutrice privilégiée des entrepreneurs et des partenaires extérieurs.

Elle a la responsabilité du fonctionnement administratif, juridique de la CAE Odysée Création.

Elle accueille et oriente les porteurs de projet qui souhaitent entrer dans la coopérative et assure la gestion administrative et juridique de leur activité.



Dominique COLTAT
*Chargé de mission et Développement
Cogérant*

Fondateur d'Odysée Création en 2008, il est un lien permanent avec les acteurs locaux afin de promouvoir le "concept" de Coopérative d'Activité et d'Emploi au profit des porteurs de projets économiques.

Il est chargé de développer Odysée Création sur d'autres territoires et dans d'autres secteurs d'activité.



Alain RIOU
Responsable du pôle comptable

Intervient dans la conduite de la gestion comptable de la structure, dans le conseil de gestion et la formation des entrepreneurs.



Emmanuelle CHAPLAULT
Chargée d'accompagnement

Accompagne les porteurs de projet des différents territoires de la Région Centre Val de Loire désireux d'entrer dans la CAE.



Dominique REYBOUBET
Assistante administrative

A en charge le suivi administratif des dossiers des entrepreneurs des trois structures



Sandra EHMIG
Aide comptable

Assure tout le suivi comptable d'Odysée Création et la tenue des comptes des entrepreneurs.

Créé en 2008
 Village des Entreprises
 14 Allée des Grandes Bruyères
 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY



Siège

Ouverte en 2013
 Le Lab
 3-5 Rue Rolant-Garros
 41000 BLOIS



Permanence

Chartres

Orléans

Blois

Tours

Romorantin-Lanthenay

Vierzon

Châteauroux

Bourges

Antenne

Antenne

Créée en 2013
 Pépinière Start'inbox
 30 Rue André Theuriot
 37000 TOURS



Ouverte en 2017
 Espace de vente mutualisé
 38 Rue du Maréchal Joffre
 18100 VIERZON



Ouverte en 2017
 Centre d'affaires Lahitolle
 6 Avenue Maurice Roy
 18000 BOURGES



LES SOCIÉTAIRES D'ODYSSÉE CRÉATION

Odysée Création
Coopérative d'Activités et d'Emploi
Assemblée Générale Ordinaire
Assemblée Générale Extraordinaire
17 décembre 2019

Christine Allochon	Jean-Marie Dupont
Anne Augeard	Mireille Goessens
Bertrand Badier	Francis Goulet
Christelle Brossillon	Franck Gressier
CDO Formation	Lydie Hernandez
Emmanuelle Chaplault	Iliades (association)
Patrick Chartier	Anne-Béatrice Martinez
Antoine Chevrier	Thierry Morillon
Patrick Choleau	Jean-Roger Morvan
Cigales des 4 Villages	Bruno Pimbert
Philippe Cissé	Marie-Laure Premiski
Dominique Coltat	Jean Premiski
Gilles Courtoux	Alain Riou
Claudine Cousin	Françoise Roingeard
Jonathan Dautreix	Céline Serna
Florence Delamare	Pascal Siquot
Christelle Delandines	Delphine Theis
Laetitia Deturck-Garnon	Gisèle Van Grastek
Françoise Dombre	Isabelle Verlaet
Antoine Dubert	Cécile Vrain

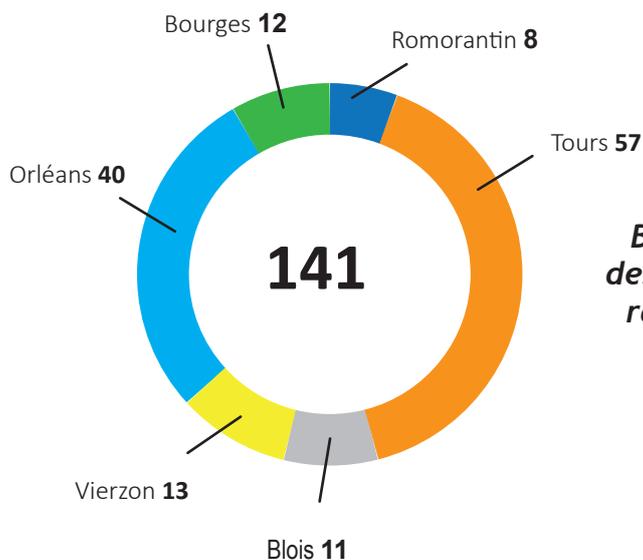
Ils sont devenus sociétaires en 2019

Eva Anastasiu	Véronique Plouvier
Sylvain Boyer	Nathalie Roussel
Olivier Cabrera	Claire Riviaccio
Marianne Lartigue	Anne Sacher
Frédéric Mischler	Stéphane Temmar
Marc Orione	Thuy Victor

L'accueil des porteurs de projet

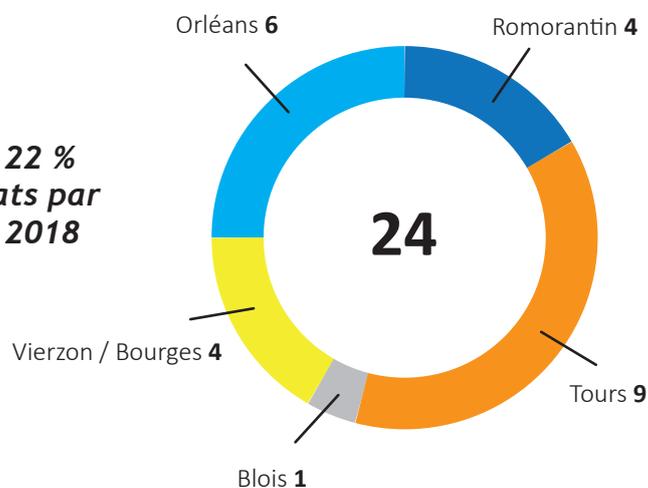
141 personnes ont participé à une information collective

Répartition du nombre de participants par site



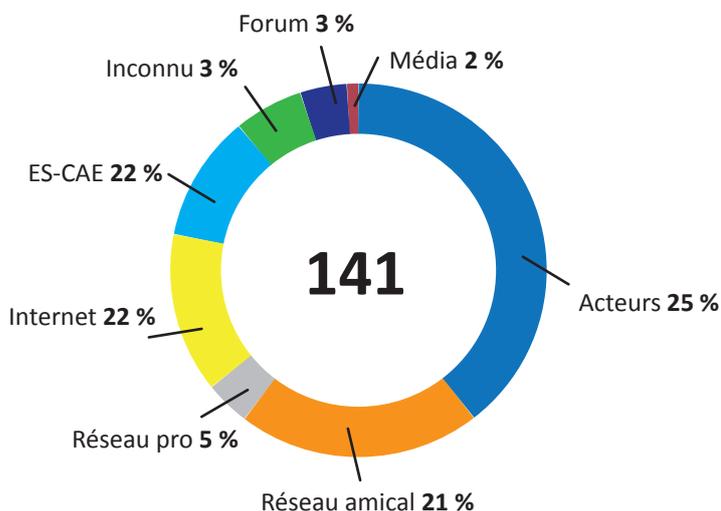
Sur les 141 porteurs de projet ayant participé à une information collective, 24 sont entrés à Odysée Création.

Baisse de 22 % des candidats par rapport à 2018

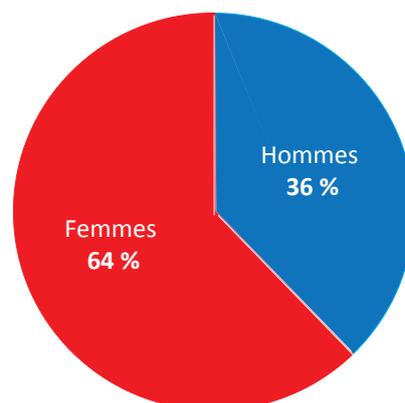


Les réseaux professionnels et amicaux, ainsi que l'orientation des porteurs de projets par les acteurs, représentent en 2019 plus de 50 % des personnes orientées vers la CAE

Comment ont-ils connu la CAE ?



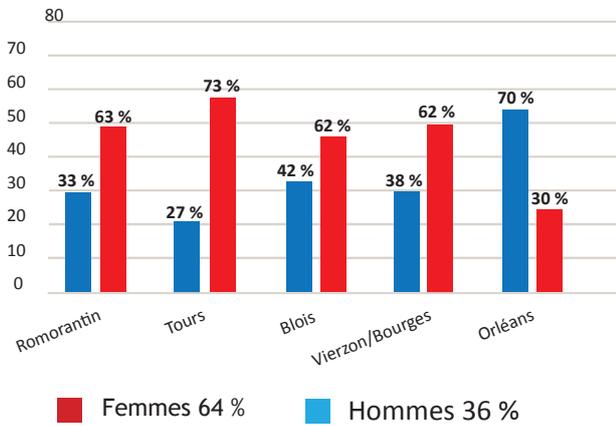
Répartition hommes / femmes



Le suivi des entrepreneurs en 2019

149 personnes ont été accompagnées à Odysée Création en 2019

Proportion hommes/femmes par site



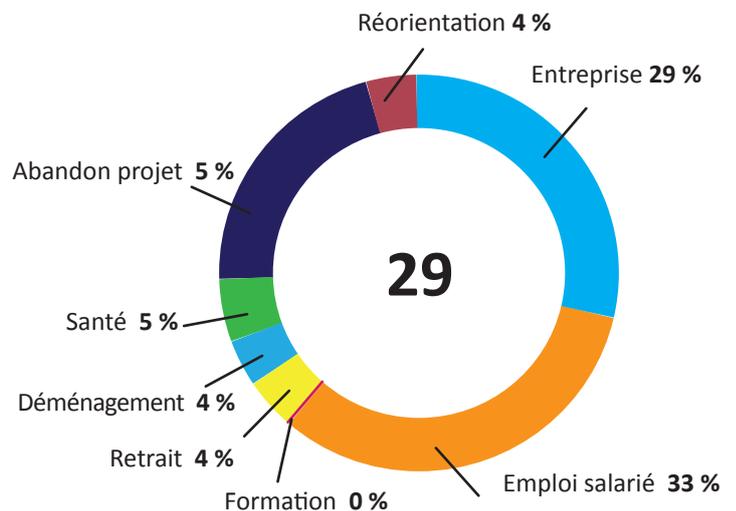
Au 31 décembre 2019
120 entrepreneurs à Odysée Création
dont 88 sont en CESA et 32 en CAPE

Les femmes sont majoritaires sur les différents sites à l'exception d'Orléans. Toutefois le calcul est établi sur un très faible effectif d'entrepreneurs sur ce territoire.

24 entrepreneurs entrés en 2019 pour **29** entrepreneurs sortis

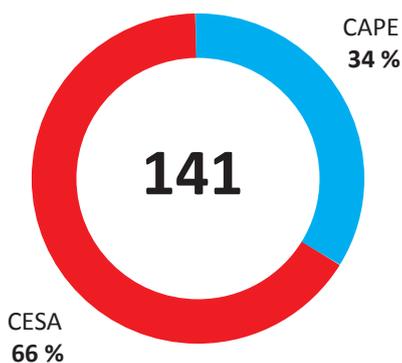
La création de leur propre entité juridique et l'accès à l'emploi salarié ordinaire représentent à elles deux 62 % des raisons de la sortie des entrepreneurs, considérée comme une sortie positive.

Les raisons de la sortie

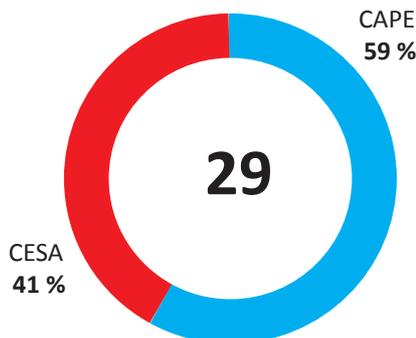


Comparatif de l'effectif CAPE / CESA

Entrepreneurs suivis

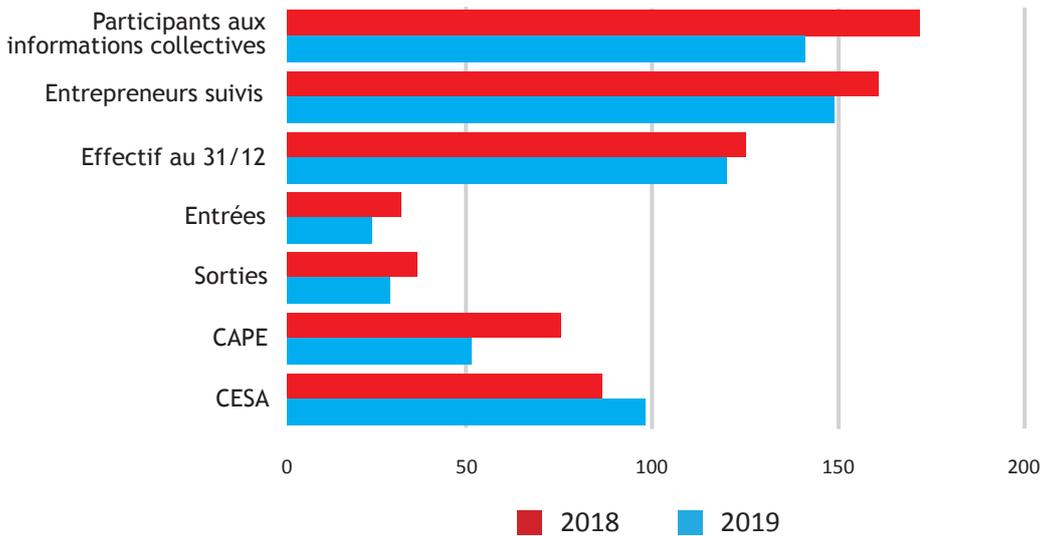


Entrepreneurs sortis



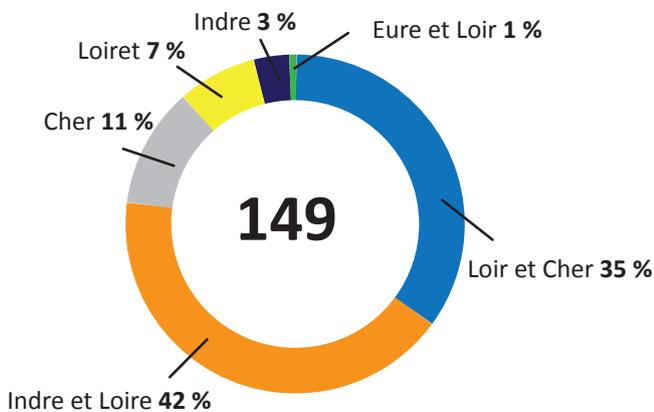
- Comme en 2018, la distinction CAPE/CESA dans le comparatif Entrepreneurs suivis et Entrepreneurs sortis, confirme bien le rôle de chacun des statuts.
- Dans les entrepreneurs suivis, les CESA restent largement majoritaires car le statut de salarié leur permet de développer le plus possible leur activité dans le cadre sécurisé qui leur est proposé.
- Pour les entrepreneurs sortis, le CAPE est majoritaire car il offre 18 mois à tout nouvel entrepreneur pour vérifier la viabilité de son projet avant de basculer sur un contrat CESA ou de sortir.

Comparatif 2018 / 2019



- Ce comparatif permet de mettre en perspective l'activité d'accompagnement des entrepreneurs à Odysée Création.
- **À noter** : une baisse de l'effectif dans les participations aux informations collectives et dans le nombre d'entrepreneurs suivis.
- Pour la seconde année consécutive, on peut constater une majorité de sorties par rapport au nombre d'entrées, mais une augmentation des statuts CESA par rapport au statut CAPE.
-

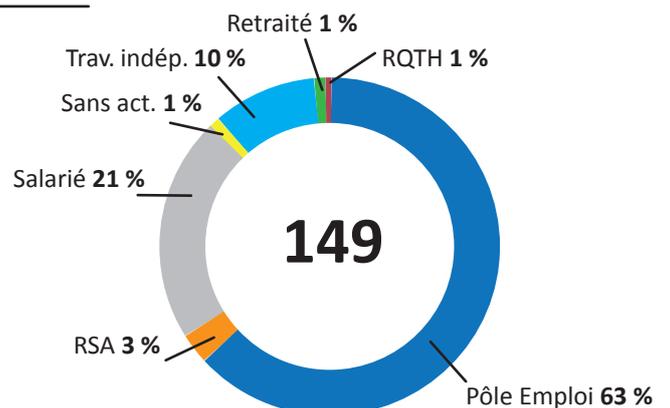
L'origine géographique



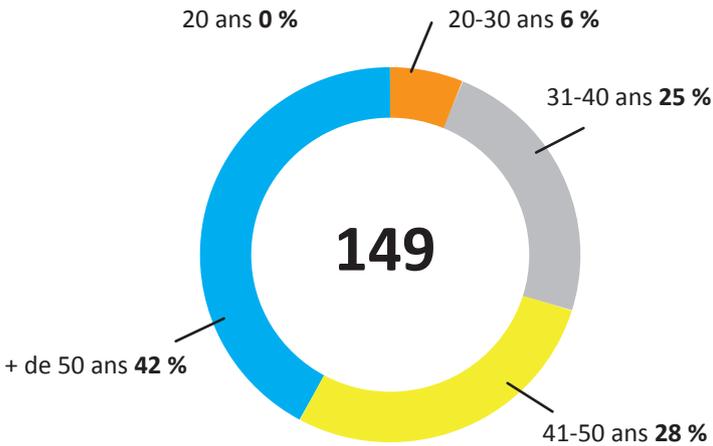
Diminution de l'effectif des entrepreneurs en Loir et Cher par rapport à l'Indre et Loire en 2019. Il reste stable sur les autres départements.

Statut à l'entrée dans la CAE

Le statut de demandeur d'emploi reste, bien sûr, naturellement majoritaire à l'entrée en CAE (63 %). À noter les salariés à temps partiel attirés par la CAE pour tenter d'entreprendre (21 %). Le pourcentage est identique à celui de 2018.



La tranche d'âge à l'entrée dans la CAE



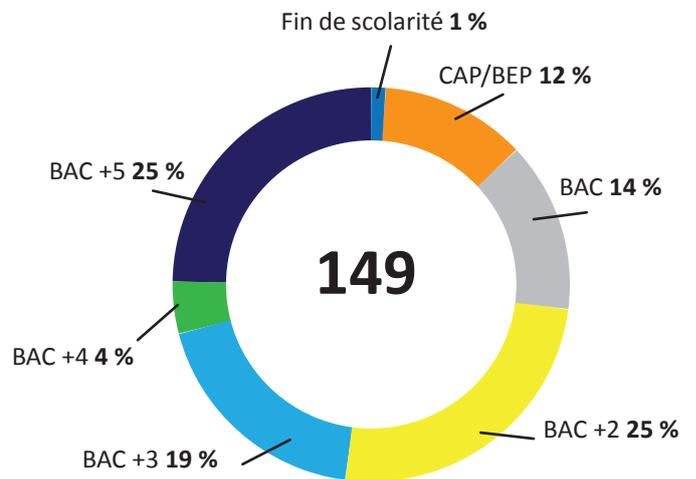
La tranche d'âge des + de 60 ans passe de 33 % à 47 % en 2019. En contrepartie, une diminution de 21 % concerne la tranche d'âge 41-50 ans. Les 20-30 ans sont aussi peu représentés.

Niveau de formation à l'entrée dans la CAE

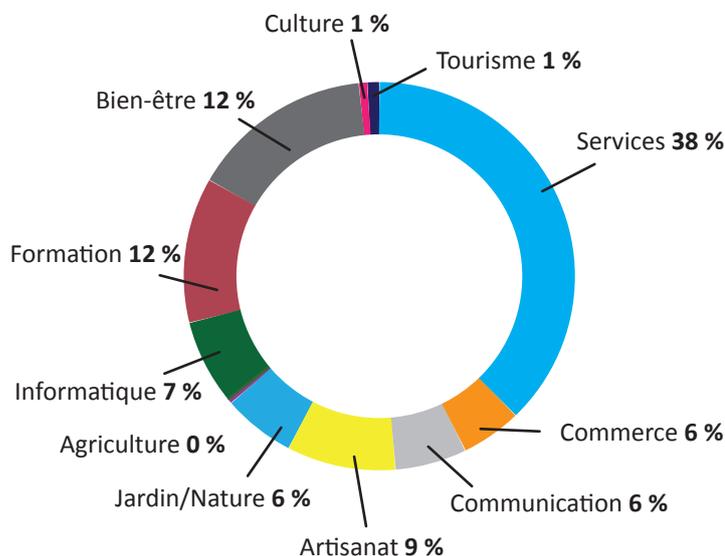
Le niveau BAC + 3 à + 5 représente 48 % du niveau de formation des entrepreneurs qui sont à Odysée Création, soit une augmentation de 10 % des plus diplômés ; les BAC + 5 étant majoritaires.

À contrario, les CAP/BEP accusent une baisse de 51 % de l'effectif en 2019.

Les BAC + 2 passent de 34 % en 2018 à 25 % en 2019.



Les domaines d'activité des entrepreneurs



Comparatif des secteurs d'activité entre 2018 et 2019 :

Services : 35 % en 2018 - 38 % en 2019

Bien-être : 18 % en 2018 - 15 % en 2019

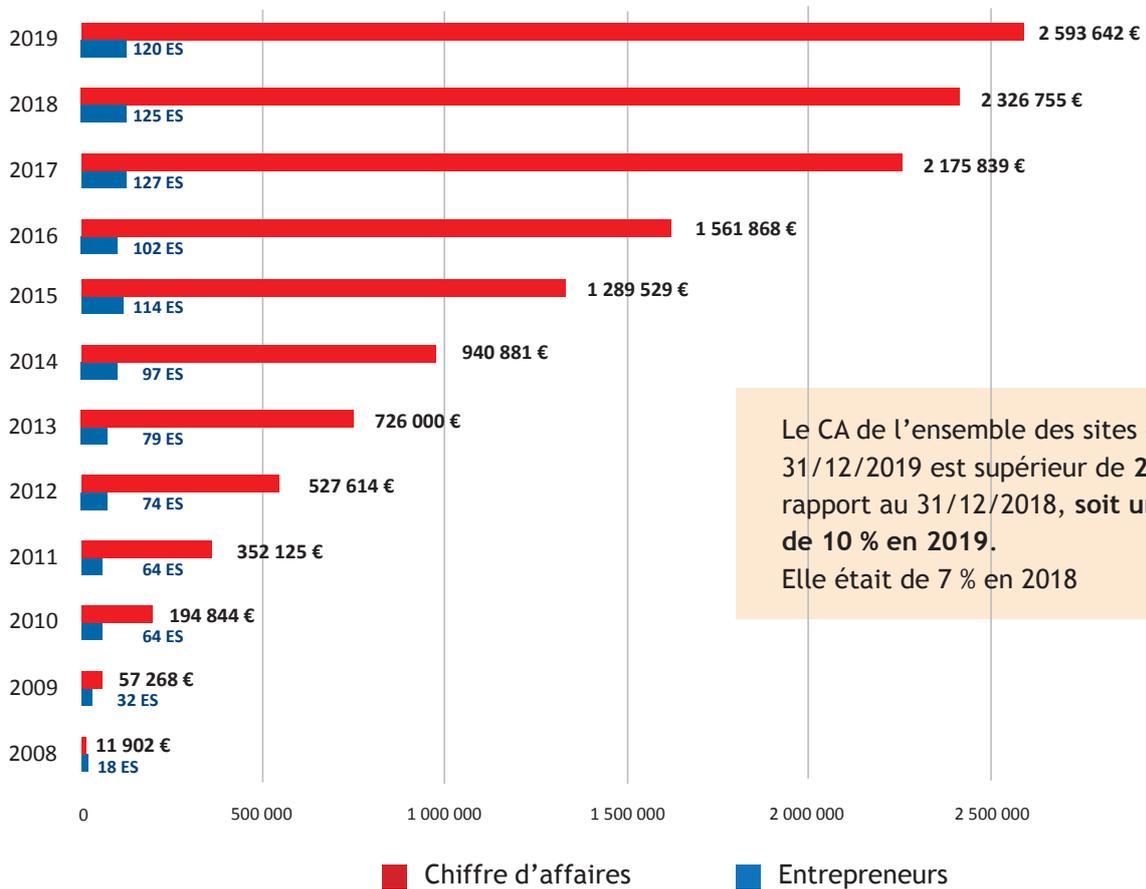
Artisanat : Inchangé en 2018 et 2019 (soit 9 %)

Les autres secteurs d'activité conservent à peu près le même pourcentage qu'en 2018

Le chiffre d'affaires des entrepreneurs en 2019

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRENEURS ENTRE 2008 ET 2019

Le chiffre d'affaires 2019 progresse au-delà des 2 500 000 euros. Il est en constante évolution depuis 2008, ce qui confirme que les entrepreneurs sont en mesure de développer leurs activités en coopérative d'activité et d'emploi (CAE).



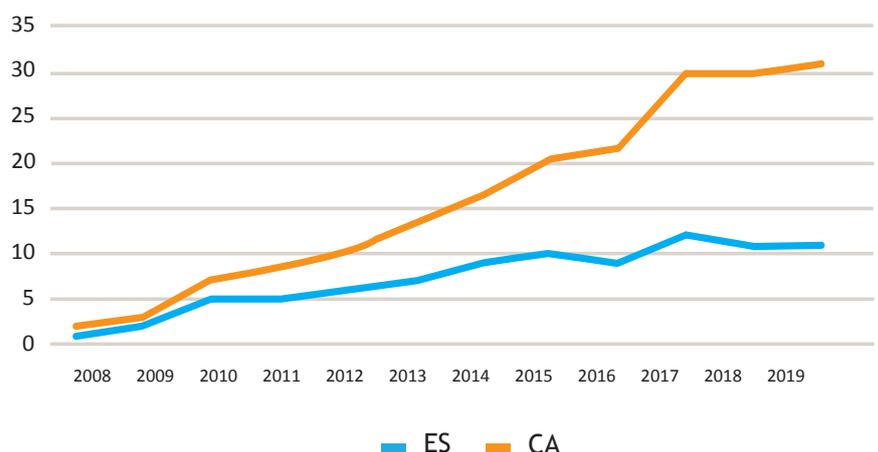
Le CA de l'ensemble des sites cumulés au 31/12/2019 est supérieur de **266 887 €** par rapport au 31/12/2018, soit une **progression de 10 %** en 2019. Elle était de 7 % en 2018

COMPARATIF DU NOMBRE D'ES SUIVIS ET DU CA GÉNÉRÉ DE 2008 À 2019

	ES	CA
2008	2 %	1 %
2009	3 %	1 %
2010	6 %	2 %
2011	6 %	3 %
2012	7 %	4 %
2013	8 %	6 %
2014	10 %	7 %
2015	11 %	10 %
2016	10 %	12 %
2017	13 %	17 %
2018	12 %	18 %
2019	12 %	19 %

377 entrepreneurs suivis et 12 758 267 € de chiffre d'affaires généré depuis le 1er septembre 2008

Évolution du nombre d'ES suivis et du chiffre d'affaire généré

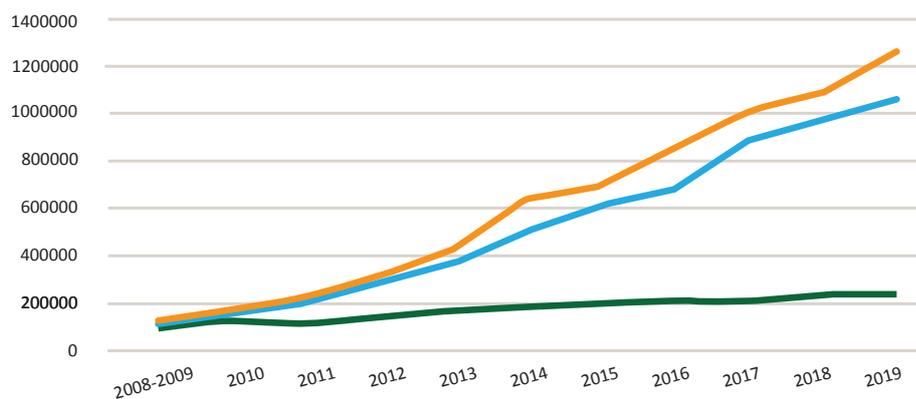


L'évolution de la masse salariale

Évolution masse salariale

L'indicateur dans le développement de l'activité des entrepreneurs est l'augmentation de la masse salariale au regard du nombre de salariés.

Nous constatons sur ce graphique qu'elle est constante depuis 2008-2009



	2008 2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre de salariés	16	35	34	51	70	82	100	105	96	117	115
Masse salariale brute en €	33 806	80 730	125 295	219 304	338 670	557 513	611 204	760 931	927 026	1 008 504	1 187 014
Nbre d'heures	2 770	7 163	10 632	20 003	28 325	42 338	52 431	59 406	80 242	89 034	97 621



Les évènements collectifs



30 réunions d'information collective



2 réunions du groupe formateur



5 sessions de journées d'intégration (3 jours)



14 réunions mensuelles



6 ateliers formation



3 manifestations & forums



2

rencontres annuelles

Les participations aux évènements & entretiens



54 participants aux journées d'intégration



22 participations aux travaux du pôle formation



108 entretiens individuels dont 22 entretiens téléphoniques



209 participations aux réunions mensuelles et rencontres annuelles



70 participations aux ateliers



20 contacts dans les forums

Évolution & Transmission des savoirs et connaissances

L'activité d'Odysée Création en 2019 a été sensiblement la même qu'en 2018.

Cependant, on peut noter qu'un travail de réflexion important a été fourni sur le parcours de l'entrepreneur dans notre CAE, notamment lors de son intégration.

Cette année a également été l'occasion de relancer les animations internes entre entrepreneurs, sous la forme d'ateliers de transmission des connaissances, permettant à chacun de s'approprier des outils ou sujets nécessaires au développement de son activité.

L'équipe s'est structurée différemment suite au départ de nos deux chargées d'accompagnement en 2018.

Les entretiens de suivi des porteurs de projet d'activité en CAPE, et les entretiens professionnels des entrepreneurs-

salariés, ont fait l'objet d'une évolution dans leurs contenus.

Le pôle métiers des " formateurs " a poursuivi son travail interne.

Cette année 2019 a enfin connu la mise en place de 3 commissions thématiques d'associés visant à dynamiser le sociétariat.

Odysée Création intervient toujours dans la gestion des deux autres entités que sont **Odysée du Voyage** et **Nova-Bat**, gestion qui a pour effet de surcharger le travail du pôle comptable.

Ce constat a fait l'objet de réunions de travail et engagé des réflexions sur les liens entre la CAE et ses structures.

Parcours d'intégration des candidats

APPROPRIATION DU FONCTIONNEMENT DE LA CAE ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ

Le parcours d'intégration a été revisité dans son contenu afin de mieux travailler l'objectif d'adéquation entre le candidat (sa personne), son projet et la CAE.

Son programme a été retravaillé avec l'aide de compétences internes issues de l'équipe des permanents et d'entrepreneurs.

Nous tenons à remercier plus particulièrement Hélène HAGEL, odyséenne et entrepreneure-salariée, qui a travaillé avec Emmanuelle CHAPLAULT au nouveau séquençage des étapes du parcours et de l'inclusion avec de nouveaux outils pédagogiques permettant de le transformer en expérience coopérative.

Ce parcours vise à inclure la personne dans un collectif apprenant et constitue un temps d'autoformation des candidats.

Il se déroule sur 3 journées animées au siège d'Odysée Création, majoritairement animées par les permanents de la structure.

Les outils pédagogiques utilisés alternent des temps

d'introspection personnelle et des temps d'ateliers coopératifs en sous-groupes. Les partages des apprentissages en plénière permettent de progresser dans son projet tout autant que dans la découverte de la CAE.

Les retours et ressentis des candidats à la fin de ces nouvelles journées d'intégration sont très positifs. On y retrouve presque l'esprit de " promotion " de nouveaux coopérateurs, bien que tous n'entrent pas à Odysée Création à la suite de ces intégrations.



En effet, elles constituent un sas d'observation et de co-décision qui permet aux porteurs de projet d'activité de prendre un dernier temps de réflexion quant à la maturité de leur projet et à leur envie d'entrer dans un système coopératif.

On constate un taux d'entrée en CAE important suite à ces journées, parfois après quelques mois de maturation complémentaires des projets et un état d'esprit coopératif plus développé chez les nouveaux entrants.

Des modifications dans l'organisation de l'équipe



Suite au départ de Françoise METRO et de Coralie BEGUEY CISSÉ en 2018, **Emmanuelle CHAPLAULT** a repris leur mission d'accompagnement sur l'ensemble du territoire d'intervention de la région Centre Val de Loire !

Par ailleurs, les compétences d'Emmanuelle nous ont permis de lui adjoindre une mission supplémentaire : celle de faire une expertise sur nos relations partenariales, d'entretenir et de maintenir le contact avec les acteurs de l'accompagnement à la création d'activité de l'ESS.



Dominique REYBOUBET a été confirmée dans son poste d'assistante administrative et a intégré l'équipe avec un statut de salariée de la structure.

Les rendez-vous d'accompagnement des CAPE

Les rendez-vous d'accompagnement individuel des CAPE se déroulent toujours sur les sites de Romorantin-Lanthenay et Tours, ou par téléphone selon les demandes des porteurs d'activité.

Quelques rendez-vous d'entraide collective autour des porteurs de projets individuels ont été réalisés à Blois.

Nous faisons le constat que ces espaces de réflexion à plusieurs autour du projet d'un entrepreneur sont certainement à développer ; ils permettent un espace d'interconnaissance et de dialogue, mais aussi des échanges d'idées et de conseils qui font progresser l'ensemble des participants.



Évolution des entretiens professionnels

Les entretiens professionnels auprès des entrepreneurs salariés ont été réalisés en 2019 selon le rythme d'un entretien tous les 6 mois.

Ce rythme apparaît cependant assez dense pour nos entrepreneurs engagés dans la dynamique de soutien et de développement de leurs activités.

On pose également le constat de la difficulté à positionner des rendez-vous avec certains salariés en raison de leur manque de disponibilités.

Le contenu des entretiens a évolué afin d'intégrer le thème de la qualité de vie au travail.

Le constat établi est que ces temps de bilan constituent des moments privilégiés de réflexion individuelle sur sa situation de salarié, tout autant que sur la réalisation de ses objectifs et sur ses besoins en termes de formations, de conseils ou d'appui de la CAE.

Il est à rappeler qu'ils sont aussi obligatoires pour tout salarié.

Les ateliers de transmission des savoirs et connaissances

Nous avons remis en place une dynamique d'ateliers internes animés par des permanents ou des entrepreneurs, soucieux de partager savoirs et connaissances sur un sujet utile à l'évolution de la coopérative ou des activités des entrepreneurs.

Il ne s'agit pas de "formations" mais de temps collectifs de transmission et d'échanges, d'une journée ou demi-journée, dont le programme varie en fonction des propositions faites par les entrepreneurs qui se placent ici en "animateurs internes", et des compétences repérées par les permanents.

Les évaluations de fin d'ateliers sont positives et les constats vont dans le sens d'une volonté de développement de ces animations internes.

Un budget est établi par la coopérative pour soutenir cette démarche.



Le travail du pôle métier des formateurs

QUEL DEVENIR POUR LES FORMATEURS EN CAE ?

Les formateurs se sont réunis 2 fois en 2019 afin de refédérer les membres de ce pôle et repenser ses priorités.

La CAE étant un organisme de formation permettant aux entrepreneurs-formateurs de développer une clientèle pouvant disposer de fonds financiers publics, elle est soumise aux évolutions réglementaires qui touchent le champs de la formation professionnelle depuis quelques années.

Le métier de formateur en CAE doit aujourd'hui se professionnaliser davantage en travaillant notamment

sur une démarche qualité plus approfondie que celle initiale réalisée dans le Datadock.

La CAE en tant qu'organisme de formation est désormais soumise à l'obligation d'une certification qui engage des coûts financiers, mais aussi des obligations en termes de constitution de documents et de démarches attestant de la qualité pédagogique des actions de formation délivrées par nos entrepreneurs.

Ce sujet a fait l'objet de débats au sein du pôle métier en cette année 2019.

Le sociétariat, mise en place des commissions

3 commissions thématiques ont été mises en place sur :

- ➔ la formation des entrepreneurs-salariés ;
- ➔ le sociétariat ;
- ➔ les finances de la CAE.

Les commissions "Formation des ES" et "Sociétariat" se sont réunies pour s'interroger sur le contour de leur thème et le rôle de chacune des commissions.

Elles ont permis d'aborder des sujets entre sociétaires et de poser les bases d'une dynamique naissante de la communauté des associés.

La commission "Finances" n'a pas réussi à se réunir. Son sujet pourrait être élargi afin de devenir plus attractif.



ODYSSÉE DU VOYAGE



Odyssée Création intervient dans la gestion administrative et comptable de sa filiale Odysée du Voyage.

Cette dernière, créée en janvier 2017, se développe difficilement. Au cours de l'année 2019, sa progression est restée timide bien qu'elle ait intégré de nouveaux entrepreneurs.

Un choix déterminant par rapport à l'équilibre des recettes et des charges d'exploitation est à faire.

Cette réflexion est à mener en 2020.

Laetitia DETURCK-GARNON et **Dominique COLTAT** en sont les cogérants.

NØVA-BAT

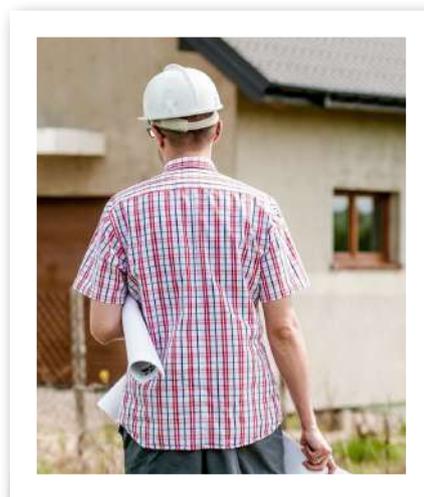
Odyssée Création a maintenu son soutien à Nova-Bat.

Devenue filiale, plus pour des raisons budgétaires que de dépendance administrative, juridique et comptable, elle devra trouver impérativement son autonomie à la fin de l'année 2020.

8 entrepreneurs salariés sont devenus associés, ce qui permet d'engager une dynamique différente et intéresser à la gestion et au devenir de cette récente coopérative d'activité et d'emploi les salariés-entrepreneurs mobilisés.

Le modèle économique de Nova-Bat reste fragile, le démarrage difficile et les fonds publics ne sont pas à la hauteur des enjeux qu'une telle CAE thématique Bâtiment est capable d'offrir sur le territoire de la Touraine.

Gisèle VAN GRASSTEK, gérante de Nova-Bat, pense céder son mandat à la fin de l'année 2020.



QUELS PROJETS POUR 2020 ?

Continuer à penser et améliorer le parcours d'accompagnement des entrepreneurs-coopérateurs



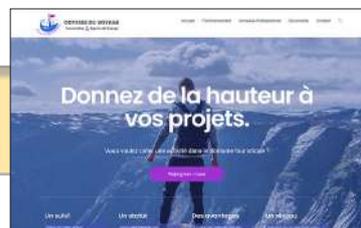
Poursuivre le développement et la dynamisation du sociétariat, notamment la dynamique de la communauté des associés

Repenser les temps de rencontres entre entrepreneurs et sur les territoires



Maintenir le projet de création d'un " générateur " de projets collectifs et coopératifs, afin de disposer d'un espace d'accompagnement spécifique dédié aux entrepreneurs d'Odysée Création désireux de porter ensemble des projets, d'être accompagnés dans leur faisabilité, d'engager des partenariats et de se mettre en coopération

Poursuivre le développement d'Odysée du Voyage



Continuer à soutenir Nova-Bat afin que la CAE bâtiment puisse trouver son autonomie à la fin de l'année 2020, obtenir un soutien financier de la Caisse d'Épargne et France Active pour pouvoir recruter un.e comptable

Étudier l'obligation de certification de la CAE en tant qu'organisme de formation



Répondre à l'appel d'offre de la Région Centre Val de Loire sur l'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprise

RAPPORT FINANCIER 2019

En 2019, Odyssee Création enregistre un bénéfice de **64 840 €**, soit **103 %** supérieur à celui de l'année 2018.

La participation des ES aux frais de structure a augmenté de **31 %** par l'effet de combinaison de l'augmentation du CA des ES de **12,5 %** et de la contribution de **1,7 %** en 2019.

Le CICE ayant disparu en 2018, l'augmentation de la contribution et de l'intéressement permettent à la CAE de dégager un bénéfice important.

En ce qui concerne la gestion de la structure, le niveau des charges est identique à celui de 2018, soit **369 298 €**. Les produits de la structure ont augmenté de **7 %**.

Produits	Structure	ES*	Global 2019	Global 2018	%
CA					
Chiffre d'affaires des entrepreneurs		2 616 336,43 €	2 616 336,43 €	2 325 352,45 €	12,51%
Participation aux frais de structures	238 025,15 €	0,00 €	238 025,15 €	181 285,12 €	31,30%
Intéressement	33 330,35 €	0,00 €	33 330,35 €	24 941,99 €	33,63%
Subventions					
Subvention	138 146,95 €	6 157,12 €	144 304,07 €	112 560,01 €	28,20%
Subvention d'investissement	0,00 €	0,00 €			
Produits autres					
CICE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	54 179,00 €	-100,00%
Transfert de charges et divers	22 650,95 €	23 020,22 €	45 671,17 €	48 652,20 €	-6,13%
Produits financiers	1 887,35 €	0,00 €	1 887,35 €	1 075,66 €	75,46%
Crédit d'impôt	-1 633,00 €	0,00 €	-1 633,00 €	1 633,00 €	-200,00%
Produits exceptionnels	0,00 €	3 733,36 €	3 733,36 €	5 263,79 €	-29,07%
Locations immobilières	1 731,26 €	625,02 €	2 356,28 €	17 110,80 €	-86,23%
Total	434 139,01 €	2 649 872,15 €	3 084 011,16 €	2 772 054,02 €	11,25%
Charges					
Achats					
Contribution des entrepreneurs		225 153,86 €	225 153,86 €	168 438,94 €	33,67%
Achats de marchandises		351 163,72 €	351 163,72 €	274 938,36 €	27,72%
Services extérieurs					
Locations immobilières et charges	23 019,23 €	51 818,49 €	74 837,72 €	84 048,25 €	-10,96%
Locations mobilières	15 078,93 €	7 349,48 €	22 428,41 €	14 462,68 €	55,08%
Sous-traitance générale	335,60 €	69 155,36 €	69 490,96 €	70 609,37 €	-1,58%
Assurances & Maintenance & divers	24 531,94 €	50 798,72 €	75 330,66 €	84 392,00 €	-10,74%
Autres services extérieurs					
Frais postaux et télécommunication	4 807,20 €	18 072,89 €	22 880,09 €	23 726,30 €	-3,57 €
Consommables et divers	11 107,26 €	-1 441,72 €	9 665,54 €	26 929,78 €	-64,11%
Frais bancaires	5 857,21 €	779,33 €	6 636,54 €	4 656,94 €	42,51%
Cotisations	7 458,34 €	14 604,06 €	22 062,40 €	19 352,12 €	14,01%
Honoraires	28 371,02 €	94 249,02 €	122 620,04 €	134 580,19 €	-8,89%
Communication - Impression	510,25 €	25 416,67 €	25 926,92 €	38 451,39 €	-32,57%
Frais de déplacement - hébergement	5 922,25 €	200 981,02 €	206 903,27 €	175 732,28 €	17,74%
Charges personnels					
Salaires et charges	237 690,87 €	1 500 218,83 €	1 737 909,70 €	1 558 578,13 €	11,51%
Charges financières					
Intérêts d'emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles	162,34 €	923,33 €	1 085,67 €	1 839,74 €	-40,99%
Dotations aux amortissements et provisions					
Dotations aux amortissements	4 445,79 €	24 442,84 €	28 888,63 €	18 368,28 €	57,27%
Dotations aux provisions	0,00 €	16 186,25 €	16 186,25 €	41 085,63 €	-60,60%
Total	369 298,23 €	2 649 872,15 €	3 019 170,38 €	2 740 190,38 €	10,18%
Résultat de l'exercice	64 840,78 €	0,00 €	64 840,78 €	31 863,64 €	103,49 €

Comme en 2018, la répartition des charges de personnel sur les différents sites se fait selon la clé de répartition suivante :

- l'activité administrative et juridique, les missions d'accompagnement ainsi que le travail de cogérance sont répartis sur le nombre d'entrepreneurs (qu'ils soient en CAPE ou en CESA).

3 postes :

- ▶ *directrice administrative*
- ▶ *chargé de mission et développement*
- ▶ *chargée d'accompagnement.*

- le travail de comptabilité est réparti d'après le chiffre d'affaires des entrepreneurs par site.

2 postes :

- ▶ *responsable du pôle comptable*
- ▶ *aide comptable*

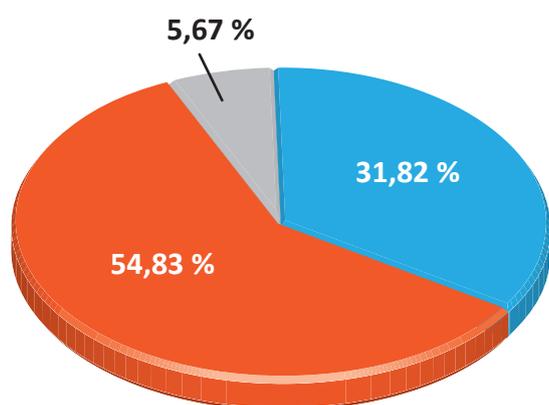
Il y a eu un transfert de charges entre les honoraires et la masse salariale de 20 000 €.

En 2018, la CAE sous-traitait une partie de l'accompagnement à deux entrepreneurs pour renforcer l'équipe d'appui.

Ces derniers ont été intégrés à part entière à l'équipe des permanents en 2019, cela s'est traduit par la rédaction d'un contrat de travail et le versement de salaire par la structure.

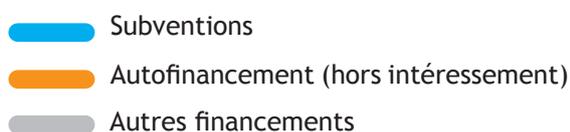
Au niveau de la comptabilité, la masse salariale augmente de 7 000 € par l'embauche d'une aide comptable pour palier la diminution du temps de travail, suite à un congé maternité.

Répartition des recettes de structures 2019



Nos financeurs principaux sont :

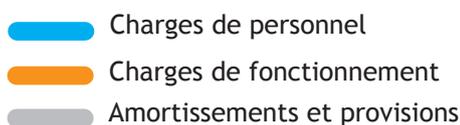
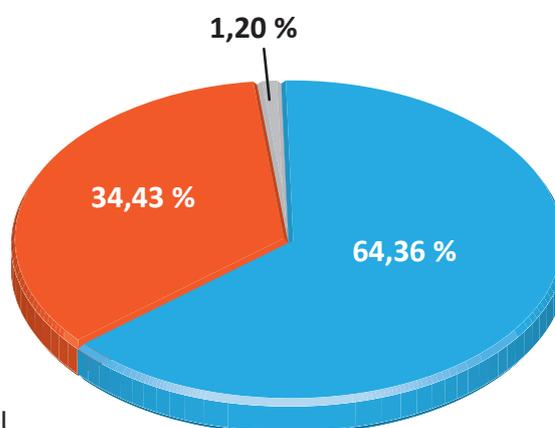
- ▶ la Région Centre Val de Loire ;
- ▶ l'Europe dans le cadre d'un financement FEDER ;
- ▶ l'État délivré par la Délégation régionale du droit des femmes.



Répartition des charges de structure 2019

Les charges de structure, majoritaires en CAE, sont les charges de personnel.

Dans les charges de fonctionnement, nous avons essentiellement la location des locaux et d'espaces, et des déplacements dus à la diversité des sites.



Bilan comptable 2019

Actif	31/12/2019	31/12/2018	Variation	Passif	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Actif immobilier				Capitaux propres			
Immobilisations incorporelles	5 273,04 €	2 597,53 €	103,00%	Capital	31 760,00 €	28 384,00 €	11,89%
Immobilisations corporelles	67 821,50 €	61 219,94 €	10,78%	Réserves	143 905,01 €	71 130,55 €	102,31%
Immobilisations financières	30 527,13 €	36 027,13 €	-15,27%	Report à nouveau	0,00 €	40 910,82 €	-100,00%
				Résultat de l'exercice	64 840,78 €	31 863,64 €	103,49%
				Subvention d'investissements	0,00 €	0,00 €	0,00%
Total I	103 621,67 €	99 844,60 €	3,78%	Total I	240 505,79 €	172 289,01 €	39,59%
Actif circulant				Provisions			
Stocks	19 317,29 €	25 289,60 €	-23,62%	Provisions pour risques	55 644,00 €	55 644,00 €	0,00%
Créances clients	369 977,45 €	337 471,63 €	9,63%	Produits constatés d'avance	1 017,58 €	3 369,58 €	100,00%
Autres créances	341 959,53 €	252 826,97 €	35,25%				
Disponibilités	846 788,98 €	657 174,31 €	28,85%				
Charges constatées d'avance	5 997,98 €	7 517,96 €	-20,22%				
Total II	1 584 041,23 €	1 280 280,47 €	23,73%	Total II	56 661,58 €	59 013,58 €	-3,99%
				Dettes			
				Emprunt et dettes financières	13 520,00 €	1 320,00 €	924,24%
				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 589,18 €	171 287,96 €	24,11%
				Dettes fiscales et sociales	1 132 968,65 €	955 978,41 €	18,51%
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 417,70 €	20 236,11 €	55,26%
				Autres dettes	0,00 €	0,00 €	0,00%
Total III	0,00 €	0,00 €	0,00%	Total III	1 390 495,53 €	1 148 822,48 €	21,04%
Total général	1 687 662,90 €	1 380 125,07 €	22,28%	Total général	1 687 662,90 €	1 380 125,07 €	22,28%

- ▶ Le capital social augmente de **12 %** et les réserves de **2 %** suite à l'affectation du résultat de 2018.
- ▶ Le report à nouveau a été réaffecté en réserves, conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi 47.
- ▶ les fonds propres enregistrent une **hausse de 40 %**, le report des déficits antérieurs était de **81 K€** en 2018, il n'est plus que de **13 K€** en 2019.
- ▶ Les emprunts augmentent fortement pour financer des investissements réalisés par des ES.
- ▶ Croissance des créances proportionnellement à l'augmentation du CA, les autres créances sont à **+ 35 %** en raison des subventions Feder non versées depuis 2016 et de l'évolution du compte courant de Nova-Bat.
- ▶ La trésorerie consolidée augmente de **29 %**.





ODYSSÉE CRÉATION
Coopérative d'activité et d'emploi

Villages des Entreprises - 14 Allée des Grandes Bruyères
41201 ROMORANTIN-LANTHENAY
Tél. 02 54 97 76 16 - contact@odyssee-creation.coop
www.odyssee-creation.coop

Siret 504 194 770 00047 - APE 7022 Z

